

## Seine-Maritime. Le Département installe des capteurs de Co2 dans les collèges

1-2 minutes

---

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19, le Département a confirmé, en fin de semaine dernière, l'équipement des collèges de Seine-Maritime en capteurs de CO<sub>2</sub>. Cet appareil permet d'alerter sur la qualité de l'air.

100 000 € sont consacrés à l'acquisition de ces capteurs.

Il s'agit d'une démarche expérimentale visant à accompagner et équiper, dans un premier temps, les établissements le souhaitant. Cette proposition doit être soumise au vote de l'assemblée départementale lors de la séance plénière du jeudi 30 septembre 2021.

Les détecteurs de CO<sub>2</sub> seront au nombre de trois par collèges, déplaçables d'une salle de cours à une autre. Ils serviront à repérer les lieux où la concentration du virus pourrait être favorisée. Il sera alors possible d'avoir une action corrective immédiate de ventilation des locaux.

Un programme de supervision sera mis en place. Des analyses seront menées et les résultats permettront d'adapter le protocole d'aération des locaux.